

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 22 janvier 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 22 janvier 2021 :

- Le prix de l'essence restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel augmentera de 1,0 cent le litre respectivement.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 111,4 et 112,6 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 117,5 et 118,7 cents le litre.

Le prix maximum du mazout de chauffage sera de 86,7 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 29 janvier 2021.